

Règlement du trail des Gueux

LES COURSES

Le trail des Gueux est une épreuve sportive de course à pied. Elle se tiendra le dimanche 19 mai 2024 à partir de 9h sur la commune de Folleville dans le département de la Somme. Il y aura des parcours de 9km, 15km et 25km.

ORGANISATEUR

L'association les Foll'quiroides 25 rue Jeanne de Poix à Folleville est l'organisateur.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

1) Pour le trail de 9km

*présenter soit une licence d'athlétisme ou de pratique de course à pied soit un certificat médical datant de moins d'un 1 an, établi par un médecin habilité, de non-contre- indication à la pratique de la course à pied en compétition. Ces documents seront conservés en original ou en copie par l'organisateur en tant que justificatif en cas d'accident.
*être né en 2008 ou avant

2) Pour le trail de 15km

*présenter soit une licence d'athlétisme ou de pratique de course à pied soit un certificat médical datant de moins d'un 1 an, établi par un médecin habilité, de non-contre- indication à la pratique de la course à pied en compétition. Ces documents seront conservés en original ou en copie par l'organisateur en tant que justificatif en cas d'accident.
*être né en 2008 ou avant

3) Pour le trail de 25km

*présenter soit une licence d'athlétisme ou de pratique de course à pied soit un certificat médical datant de moins d'un 1 an, établi par un médecin habilité, de non-contre- indication à la pratique de la course à pied en compétition. Ces documents seront conservés en original ou en copie par l'organisateur en tant que justificatif en cas d'accident.
*être né en 2006 ou avant

INSCRIPTIONS

L'inscription aux épreuves se fait sur le site : [HTTPS://ADEORUN.COM/](https://ADEORUN.COM/)

Pour des raisons de sécurité, l'organisation est amenée à limiter le nombre à moins de 800 concurrents.

Tout engagement est personnel, ferme et définitif. Les inscriptions seront closes le 12 mai 2024.

LES HORAIRES DE DEPART

- Le départ du trail de 25km aura lieu à 9h00, celui de 15km à 9h15 et celui de 9km à 9h30.

IDENTIFICATION DES PARTICIPANTS

Le jour de l'épreuve, les participants se verront attribuer un numéro permettant de les identifier sur le parcours, il faudra prévoir des épingles ou un porte dossard

CLASSEMENT

Les trois courses seront chronométrées

TENUES

Le port de déguisement est autorisé mais ne devra pas entraver la progression des participants, ni présenter un risque quelconque de blessure pour ces derniers.

Le bloc sanitaire comprenant des douches sera à la disposition des coureurs après les courses

PARCOURS

Les concurrents devront impérativement respecter le sens et les limites du parcours matérialisées par des rubalises ou barrières. Les participants devront impérativement respecter les consignes des signaleurs présents. Il y aura un ravitaillement intermédiaire sur les 15 et 25km et un ravitaillement pour tous les parcours à l'arrivée.

SANCTIONS

Toute infraction constatée par l'organisation entraînera la mise hors course :

Circulation en sens inverse du circuit,

Non-respect du parcours,

Comportement dangereux ou agressif,

Abandon des déchets sur le parcours.

SÉCURITÉ

Un service d'assistance médicale sera présent sur le site. Ces derniers sont alertés, en cas de besoin, par les signaleurs répartis sur le parcours.

L'organisation se réserve le droit de mettre hors-course et de faire évacuer du parcours toute personne qu'elle juge inapte à continuer l'épreuve. Tout participant faisant appel à un secouriste se soumet de fait à son autorité et s'engage à accepter pleinement ses décisions.

ASSURANCE

Responsabilité civile

Conformément à la législation en vigueur, l'organisateur a souscrit une assurance couvrant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile et celle de ses préposés.

Domage Matériel

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, bris ou perte des biens personnels des participants pendant la course. Il incombe en conséquence à chaque participant, s'il estime nécessaire, de souscrire une assurance.

MODIFICATION - ANNULATION DE L'EPREUVE

L'organisation se réserve le droit de modifier à tout moment le parcours. En cas de mauvaises conditions météorologiques afin d'assurer la sécurité des participants, ou en cas de refus des autorités, l'organisation se réserve le droit de reporter l'horaire du départ, d'arrêter l'épreuve ou de l'annuler.

UTILISATION D'IMAGE

Par sa participation au trail des gueux chaque concurrent autorise expressément l'organisateur à fixer et reproduire sur tout support de communication et par tout moyen, à reproduire et à représenter, sans rémunération d'aucune sorte, ses noms, voix, image, et plus généralement sa prestation sportive dans le cadre de cette course.